

## **Atelier nichoir du samedi 03/11/18 à Castelnau-Valence rédaction le 06/11/18**

Personnes présentes :

Christian, Clémence, Évelyne, José, Maxime, Tiffany

L'atelier a été l'occasion de construire un nichoir à Effraie des clochers, réalisé avec du bois acheté par José chez Christophe Grousset (Tout Faire Matériaux) au nom du COGard et de commencer des gîtes à chauves-souris en bois de peuplier de chez Denis Florès.

La thématique de l'accueil de la biodiversité en milieu agricole biologique semble intéresser du monde et fait sens au sein de l'association.

Ainsi, un projet a été déposé par l'association pour créer des gîtes et nichoirs en lien avec des agriculteurs engagés en bio.

Les objectifs écrits dans le projet déposé sont les suivants :

- Faciliter et pérenniser l'installation de la faune sauvage sur des exploitations agricoles engagées en agriculture biologique.

- Susciter l'intérêt pour les questions liées à la biodiversité au sein du monde agricole.

- Sensibiliser le public.

De tels objectifs seront facilement atteints avec l'implication des bénévoles de l'association qui pour certains, prennent déjà part à ce genre de projet, de façon autonome.

Le projet déposé a été budgétisé à plus de 16 000€ comprenant l'achat de matériel, du temps de coordination salariée et du bénévolat valorisé. Ce qui a été imaginé lors du dépôt de dossier c'est un encadrement des bénévoles par du temps salarié qui devrait être présent en support des bénévoles et pour faire le lien entre ces derniers et les exploitations agricoles intéressées par l'expérience. Ce projet n'étant pas nécessairement appelé à être reconduit avec de tels financements, la coordination salariée diminuera au fur et à mesure de l'avancée du projet, et sera répartie vers les bénévoles.

Le financement demandé ne sera pas accordé en totalité (c'est le jeu des subventions et autres appels à projets). Concrètement, cela signifie que la mise en place de ce projet qui prévoit d'installer divers abris pour la faune sauvage dans 5 exploitations ne se fera sans doute que dans une ou deux. C'est un fait à garder en tête mais qui n'est pas figé : d'autres financements sont possibles et des dépôts de dossiers vont avoir lieu dans les prochains jours.

L'intégralité du projet déposé est consultable au bureau.

En parallèle à ce premier projet, il a été évoqué l'idée de réaliser des nichoirs avec/pour/chez les adhérents de l'association. Le financement de ce projet bénévole pourrait être issu d'une contribution des adhérents qui accueilleraient des nichoirs chez eux. Les nichoirs seraient alors cédés à prix coûtant, soit entre 7€ et 9 € pour les modèles les plus répandus.

Ce projet ci pourrait être l'occasion d'expliquer non seulement comment fabriquer des havres de paix pour la faune sauvage mais aussi de partager les bonnes pratiques en cas d'installation de nichoirs/gîtes/mangeoires chez soi. Dans cette idée, une charte de « bonne conduite des nichoirs » pourrait être réfléchiée pour sensibiliser et responsabiliser adhérents, bénévoles et grand-public. En effet, les nichoirs doivent être entretenus, contrôlés, nettoyés etc... .

Dans le même esprit que cette charte, il pourrait être mis en place une cartographie interactive, consultable en ligne, pour recenser les nichoirs installés.

Enfin, il sera sans doute parfois nécessaire d'aider à la pose des nichoirs pour auprès de personnes rencontrant des difficultés.